



Des soupçons fondés de détournement de fonds et de corruption entourent actuellement la société TRADEX en Guinée équatoriale.

Selon des sources bien introduites, le directeur de la société TRADEX en Guinée équatoriale, en complicité avec l'avocate de l'État Emilia Ayang, est suspecté d'avoir détourné d'importantes sommes d'argent à travers une société écran. Ces allégations ont entraîné un véritable scandale et nuisent à l'image de la Guinée équatoriale.

En clair, il y a trois ans, la société camerounaise TRADEX a fait son entrée en Guinée équatoriale, marquant une avancée significative dans le secteur de l'énergie. Son objectif était de soutenir le développement économique et de répondre à la demande croissante en énergie dans le pays. En tant qu'acteur clé de la chaîne d'approvisionnement en carburant, TRADEX a contribué à pallier les périodes de pénurie de pétrole brut que connaît parfois le pays, troisième producteur d'Afrique subsaharienne.

Cependant, des sources dignes de confiance rapportent un détournement de fonds d'environ 1,78 milliard de francs CFA, orchestré par l'avocate Emilia Ayang à la demande de son amant, George Bassalang, PDG de TRADEX.

Ces transferts illicites auraient été effectués au travers d'une société écran nommée Osa

Partner. L'enquête est entravée par la hiérarchie de la société TRADEX au Cameroun, où le directeur lui-même serait impliqué.

George Bassalang, qui avait été accueilli en Guinée équatoriale en tant que PDG de TRADEX, compromet l'image du pays en s'impliquant dans des actes de corruption et en établissant une relation avec l'épouse d'un homme d'affaires influent. George Bassalang bénéficie de nombreux soutiens parmi les représentants corrompus du pouvoir.

Les fonds détournés, équivalant à la somme importante de 1,78 milliard de francs CFA, auraient été destinés à l'achat de terres. On se demande alors si TRADEX s'est implantée en Guinée équatoriale dans le but réel d'acquérir des biens immobiliers.

Le conseil d'administration de la société au Cameroun était-il au courant de ces opérations et les a-t-il autorisées ? En marge de ces transferts, une compensation financière entre l'État guinéen et TRADEX a été enregistrée, mais cette somme a également été détournée sur le compte de la société Osa Partner, dont George Bassalang et Emilia Ayang se sont appropriés les fonds.